

1er Rapide des Frontières à Jeumont 2026 : Règlement intérieur

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Jeumont organise le 1er Rapide des Frontières à Jeumont 2026. Cette compétition a lieu le 16 mai 2026 à la salle Molière, rue Saint-Jean à 59460 Jeumont.

Article 2 : Homologation et appariements

Ce tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) et par la F.I.D.E., et se joue en 9 rondes. Les appariements informatisés, programme PAPI 3.3.8, se font au système suisse, sans accélération. Ils seront comptabilisés pour les classements Elo rapide FIDE et FFE de juin 2026.

Article 3 : Cadence et forfait

La cadence est de 12 minutes + 3 secondes par coup.

Le forfait est déclaré 12 minutes après le lancement de la ronde. Un joueur forfait à une ronde ne sera pas apparié pour les rondes suivantes sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 : Inscription

Montant des inscriptions : Seniors 12 € ; Jeunes 6 €.

Article 5 : Pointage et horaire prévisionnel des rondes

Les inscriptions et pointages se font sur place de 9h00 à 9h30. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront pointé et réglé leurs droits d'inscription. Tout joueur se présentant après 9h30 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point, sauf accord de l'organisateur.

Horaires prévisionnels :

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés au besoin

ronde 1 à 10h00

ronde 2 à 10h40

ronde 3 à 11h20

pause de midi

ronde 4 à 13h00

ronde 5 à 13h40

ronde 6 à 14h20

pause

ronde 7 à 15h20

ronde 8 à 16h00

ronde 9 à 17h40

Remise des prix à 18h10

Article 6 : Classement

Le classement est établi après calcul du total cumulé (nombre de points marqués).

Les joueurs ex-æquo sont départagés par, dans l'ordre :

le **Buchholz Tronqué** (Somme des scores ajustés des adversaires, ôté des deux moins bons scores),

le **Buchholz** (somme des scores ajustés des adversaires),

la **Performance**.

Les prix sont attribués à la place réelle.

Le tableau des prix sera communiqué avant la quatrième ronde et dépendra du nombre de participants.

Article 7 : Arbitrage et règles du jeu

Le tournoi est arbitré par Fouzia Tahar-Chaouch (AFO1)

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai, entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

L'article A.5 de l'annexe A sur les parties en cadence rapide s'applique pour l'ensemble du tournoi.

Article 8 : Comportements des joueurs

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude conforme à l'éthique de notre sport (Charte du joueur d'échecs).

Il est interdit de fumer et d'utiliser une cigarette électronique dans la salle du tournoi, dans la salle d'analyse

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu.

Les téléphones portables doivent être éteints, le joueur/la joueuse, dont le téléphone sonne ou vibre, perd la partie.

Les portables doivent être éteints et ne peuvent se trouver ni sur le joueur ni sur la table de jeu pendant la durée de sa partie.

Il faut aussi éviter toute lecture ou discussion suspecte.

Tout(e) joueur/euse doit quitter l'aire de jeu une fois sa partie terminée.

Le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction National de l'Arbitrage de la F.F.E pour les joueurs Français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 9 : Commission d'appel

En cas de contestation, le joueur/la joueuse préviendra oralement l'arbitre principal avant la fin de la partie. Il/elle saisira la commission d'Appel sportif fédérale.

Article 10 : Photographies

L'organisateur pourra prendre des photos pour la publicité du tournoi. Les compétiteurs et spectateurs acceptent de céder leur droit à l'image pour ces photographies. Dans le cas contraire, ils devront en informer l'organisateur au plus tôt.

L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre Principal
Fouzia Tahar-Chaouch

L'organisateur
Nicolas GAJEWSKI